



2026/08

**EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	13
Représentés :	2
Exprimés :	15
OUI :	15
NON :	0
Abst :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation 22 janvier deux mil vingt-six.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie, Détienne Aurélien, Gaspard Céline, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal, Reauly Paola, Sage Pascale

Absents excusés : Pinardon-Thévet Lucette donne procuration à Bila Laurent, Calomine Benoît, Chauchet Emilie, Crouzit Sébastien donne procuration à Auzemery Laurent

Absents : Crespy Benjamin, Gouzon Jérôme

Secrétaire de séance : Sage Pascale

Objet : Renouvellement de l'adhésion à la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne

Madame la Maire soumet au Conseil Municipal l'appel à cotisation pour la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne qui s'élève à 1 590 € pour l'année 2026 (1 € / habitant sur la base de la population de référence totale 2023, déterminée selon l'INSEE, en vigueur au 1^{er} janvier 2026).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion à la Missions Locale Rurale de la Haute-Vienne, pour un montant de 1 590 € pour l'année 2026, soit 1 € / habitant sur la base de la population de référence totale 2023, déterminée selon l'INSEE, en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Cette dépense sera à imputer à l'article 6558 du budget général 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 29 janvier 2026

La secrétaire de séance,
Pascale Sage.



Madame la Maire,
Béatrice Tricard.